



Héricy, le 22 Mars 2019

À tous les membres du
Conseil Municipal

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira

**à la Mairie
LE VENDREDI 29 MARS 2019
à 20 H 30**

et vous prie de vouloir bien assister à cette séance.

ORDRE DU JOUR :

- 1°) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 08 février 2019.
- 2°) Approbation du Plan Communal de Sauvegarde.
- 3°) Programme des sorties d'été du centre de loisirs.
- 4°) Approbation du compte de gestion de l'exercice 2018 présenté par M. le Receveur Municipal.
- 5°) Compte administratif 2018 de la commune.
- 6°) Affectation du résultat.
- 7°) Vote des taux des trois taxes.
- 8°) Subventions aux associations.
- 9°) Budget primitif 2019 de la commune.
- 10°) Informations du Maire.
- 11°) Questions diverses.

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Maire et par délégation
le 2d Adjoint au Maire délégué
aux Commerces, Artisans et Associations

Philippe LEMIRE

